

Vincent Viet
MiRe-DREES
27/08/03

Éléments de réflexion sur la création d'un centre de ressources et de mémoire de l'immigration

Comme Patrick Simon, je pense qu'il est préférable de procéder par problématiques plutôt que par découpage de populations. Si l'objectif du Centre est bien de contribuer, comme il a été dit, à une réflexion sur l'identité nationale et à « faire évoluer les regards et les mentalités au sujet des phénomènes migratoires » (lettre de mission du Premier Ministre), il importe de ne pas s'en tenir aux seuls « critères » juridiques et démographiques de l'étranger (qui obligent à bien des contorsions par rapport à l'histoire et à des choix parfois arbitraires) et de se ménager la plus grande souplesse possible dans le choix des problématiques et des périodes envisagées (pourquoi avoir choisi l'année 1850 par référence à un recensement national ?). La prise en compte des migrations internes et des particularismes régionaux ou minorités périphériques (Cf. Le Roy Ladurie, Eugen Weber) me paraît notamment très utile pour éclairer les phénomènes migratoires que la France a connus, mieux comprendre la relation à l'Autre et relativiser l'impression de déracinement et d'étrangeté culturelle « revendiquée » par les générations d'immigrés. Il faut bien comprendre qu'en s'intéressant exclusivement à l'immigration, on risque de se cantonner à une période économiquement (besoins en main-d'œuvre) et politiquement (vagues de réfugiés politiques, déplacements de populations induits par les guerres, fait colonial et décolonisation) datée (des années 1850-1880 aux années 1980), qui a vu se développer des phénomènes migratoires de masse, concomitants de la formation et de l'affirmation des Etats-nations. Or, rien ne permet de penser que le modèle classique de l'immigration, qui s'est considérablement essoufflé depuis le milieu des années 1970 (suspension de l'immigration économique), perdurera. De récents travaux sur les « circulations migratoires » (programme de recherches de la MiRe-Drees) montrent, au contraire, que la figure de l'immigré s'estompe aujourd'hui – sans disparaître pour autant - au profit de celle du migrant qui s'installe *provisoirement* en France, ira vivre dans d'autres pays avant de regagner la France ou se partage entre la France et son pays d'origine. Cette donnée, profondément amplifiée par la globalisation de l'économie, n'est pas sans faire écho à certains aspects des migrations (de voisinage) du milieu du XIXe siècle (immigrations de spécialistes) ou à la stratification des figures de l'étranger avant la Grande Dépression des années 1880. Elle plaide, me semble-t-il, en faveur d'une extension du périmètre d'activité du futur Centre aux migrations. Il en va de sa pérennité, à moins qu'on prenne le parti de le transformer en musée national de l'immigration, musée figé et non pas centre vivant de ressources et de mémoire.

Ma préférence se porte sur un Centre qui n'ait pas de réelle finalité *démonstrative*. Il ne s'agit pas de montrer qu'il existe un « modèle français d'intégration » (modèle recomposé *a posteriori*, d'autant plus contestable que les immigrés non ressortissants de l'Union européenne ne disposent pas du droit de vote) ou d'avoir une approche normative et franco-centrée de l'intégration¹. Il s'agirait plutôt d'illustrer et de mettre en débat et en résonance les expériences collectives et individuelles des migrations, la diversité des processus d'intégration dans la société française, l'extrême diversité historique des statuts des étrangers en France, *les relations entre nationaux et étrangers* et *entre étrangers* (souvent négligées par les travaux historiques sur l'immigration qui s'intéressent le plus souvent à une nationalité d'origine), les difficultés rencontrées pour se faire une place dans la société française, les formes comparées d'ostracisme ou de rejet dont certaines catégories de Français *et* d'étrangers ont fait l'objet, l'évolution des droits civils et sociaux des étrangers, leur engagement politique, l'impact des événements politiques nationaux et internationaux sur les migrations en direction de la France (en particulier le fait colonial : colonisation et décolonisation qu'il ne faudrait surtout pas oblitérer au motif que les historiens ont toujours du mal à construire une histoire de l'immigration qui intègre le fait colonial), etc.

Illustrer, informer, mettre en débat, orienter, telles seraient les principales missions du Centre qui n'a pas vocation, compte tenu des structures déjà existantes, à devenir un centre de recherches ou un centre de consultation d'archives.

S'il paraît, par ailleurs, irréaliste de s'orienter vers le système mis en place dans le musée d'Ellis Island, tout doit être mis en œuvre pour que les visiteurs, en quête d'informations sur leurs ascendances, aient des points de repère sur les contextes *d'émigration* ou sur les raisons ayant pu conduire leurs ascendants à quitter leur pays pour venir en France. C'est là, je pense, une attente parfaitement légitime qu'il est nécessaire d'anticiper, indépendamment des recherches généalogiques menées ailleurs (par Ex. Archives nationales) ou sur d'autres supports (Internet).

Le Centre ne doit pas se contenter de faire de l'interactif *sur place* ; il serait utile : 1°) qu'il soit connecté avec d'autres musées de l'immigration ; 2°) Qu'il ait un site d'accueil sur Internet ; 3°) qu'il impulse des expositions itinérantes ou des campagnes de collectes d'informations (je souscris tout à fait à la proposition d'Emile Témime) ; 4°) Qu'il soit associé à l'élaboration d'enquêtes nationales sur les phénomènes migratoires (INED, INSEE).

¹ Le fait que la Mission de préfiguration du Centre émane des plus instances de l'Etat pousse insidieusement dans ce sens.